

## COMMUNE DE HAMOIS

# ENQUÊTE PUBLIQUE : Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA)

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la Directive 91/676/CEE concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, le Programme de gestion durable de l'azote a été mis à jour et est soumis à une enquête publique sur l'entité à la demande du Gouvernement. A la suite de l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique
08 août 2022	16 août 2022	30 septembre 2022	<b>Administration communale de Hamois, Rue du Relais, 1, 5363 Emptinne (service urbanisme) – 30 septembre 2022 à 11h</b>

Les documents relatifs à cette enquête sont consultables à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- sur le site internet <https://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>
- à l'Administration communale, rue du Relais, 1, 5363 Emptinne, chaque jour ouvrable **uniquement sur rendez-vous (083/61.52.34 – [urbanisme@hamois.be](mailto:urbanisme@hamois.be))** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h au service urbanisme.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous au Service urbanisme (083/61.52.34 – [urbanisme@hamois.be](mailto:urbanisme@hamois.be)).

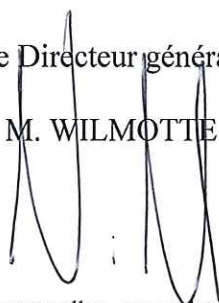
Tout intéressé peut formuler ses observations écrites et/ou obtenir des explications techniques :

- via un formulaire électronique disponible en ligne sur le site <https://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>
- par mail à l'adresse [enquetepublique.pgda@spw.wallonie.be](mailto:enquetepublique.pgda@spw.wallonie.be)
- par courrier à l'adresse suivante : Service Public de Wallonie – Agriculture, Ressources naturelles et Environnement – Département de l'Environnement et de l'Eau – Enquête publique PGDA, Avenue Prince de Liège, 15, 5100 Jambes.
- 

Fait à Hamois, le 08 août 2022.

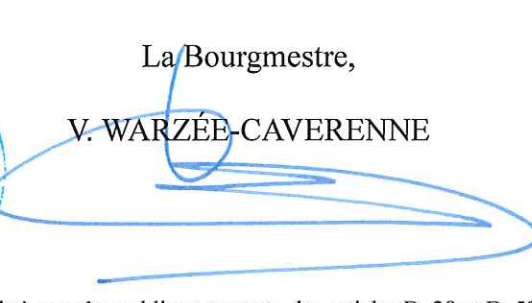
Le Directeur général,

M. WILMOTTE



La Bourgmestre,

V. WARZÉE-CAVERENNE



A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier